

Des messages et des plaintes

Les pancartes « Digeon = exécution » et « Digeon exécution » brandies le samedi 13 mai lors de la manifestation de soutien au Cercle Pasteur gymnastique ont fait réagir le maire, qui a porté plainte contre X en milieu de semaine dernière. Le Cercle Pasteur dénonce de son côté le geste d'un adjoint au maire, ce celui-ci conteste. Une plainte a aussi été déposée. L'« affaire » a été médiatisée nationalement.



Les panneaux en deuxième ligne font polémique depuis une semaine. (PHOTO : J.-M. T.)

Lors de la manifestation organisée en soutien au Cercle Pasteur gymnastique, qui ne pourra plus utiliser le gymnase Jacques-Neveu du 10 juillet sur décision de la municipalité, les messages « Digeon = exécution » et « Digeon exécution » inscrits sur deux pancartes (notre photo) ont fait réagir le maire.

Mardi 16 mai, Benoît Digeon a lu un texte lors du conseil d'agglomération. « Lors de cette manifestation, des faits inacceptables se sont produits », dénonce Benoît Digeon. « Un certain nombre de panneaux ont été déployés derrière une banderole d'ouverture du défilé, tenue notamment par la présidente du Cercle Pasteur, le député de la circonscription et un élu d'opposition du conseil municipi-

pal de Montargis. Un autre élu du même groupe des Citoyens participait aussi au défilé. Un certain nombre des panneaux exhibés avait d'inscrit d'une manière très explicite "Digeon exécution".

« Ceci est inacceptable, particulièrement en cette période qui voit de nombreux faits de ce type se banaliser, poursuit le maire. Participer à une manifesta-

tion exhibant de telles revendications vaut adhésion à ce slogan de la part des participants. Faire porter ces panneaux en partie par des enfants dénote aussi d'une perte totale des repères moraux que devraient avoir les adultes responsables de ces enfants. Demander l'exécution d'un élu car on n'est pas d'accord avec lui n'est pas sérieux. Ces élus sont irresponsables. « J'ai porté plainte contre X », signale le maire.

« Nous ne sommes pas des barbares »

Le bureau du Cercle Pasteur gymnastique, organisateur de la manifestation, se défend : « Si le texte des pancartes peut porter équivoque pour certains, pour le Cercle Pasteur, les soutiens et dans le contexte, il s'agit juste de contredire la décision de M. le maire : "Digeon = exécution de l'association". Même si notre émotion est importante, nous ne sommes pas des barbares comme le prétend M. le Maire, et nous préférons dialoguer plutôt que de faire une marche dans la rue. Il n'est pas dans les valeurs éducatives du Cercle Pasteur auprès des enfants de porter de tels propos. Notre unique objectif est de maintenir les activités pour tous. Les pancartes ont d'ailleurs été retirées en cours de marche à la demande de M. Thomas Ménagé, député. Si nous avons heurté la sensibilité de certains, nous nous en excusons. Telle n'était pas notre intention. »

Le journaliste de *L'Éclair* qui a couvert la manifestation souligne qu'à aucun moment de la manifestation il n'a été question

de nuire au maire : les participants ont mis sa décision au pilori, pas sa personne.

Des chaînes de télévision se sont emparées de l'affaire des pancartes » samedi. Benoît Digeon a été interviewé samedi sur CNews et sur BFM, le sujet a été évoqué sur M6... Mais les participants mis en cause, et notamment les élus, n'ont pas été interrogés... Quel est leur sentiment ?

« Un message ambigu »

Le député dit qu'il n'a constaté la présence de la pancarte que plusieurs minutes après le début de la manifestation. « La pancarte recelait évidemment un message ambigu, d'autant plus dans une période où les élus sont sujets à des menaces ou des violences inacceptables. Dès que j'ai constaté sa présence, j'ai demandé à l'enfant qui la brandissait de la retirer. Il m'a été expliqué qu'elle signifiait, du fait de la présence du signe "=", l'exécution du Cercle Pasteur par le maire de Montargis. J'ai toutefois insisté auprès des organisateurs, soulignant ce caractère ambigu, à plus forte raison dans le contexte actuel, et la nécessité de retirer cette pancarte. » La pancarte « Digeon exécution » a effectivement rapidement disparu, mais pas celle comportant « = ».

« Surinterprétation des faits et susceptibilité »

« Nous condamnons toute forme de violence ou d'intimidation sur les élus. Même si nous militions pour de la transparence et de la co-construction dans les décisions publiques, nous soutenons la légitimité des élus. [...] Le procureur décidera si la pancarte incrimine

Le Cercle Pasteur dénonce le geste d'un adjoint au maire

Le Cercle Pasteur pointe du doigt le geste d'un adjoint au maire durant la manifestation. « Lors de notre passage rue Dorée, des participants ont été témoins et victimes d'un geste odieux à la hauteur de La Civette », dénonce Florian Sandrin, vice-président de l'association. « En effet, un adjoint de la ville de Montargis, effectua un geste violent, inadmissible et répréhensible. Discutant avec une personne, il pointa du doigt le cortège et les élus

présents en effectuant avec son doigt un geste bien connu au niveau de la gorge synonyme de menace de mort. Son interlocuteur le reproduisant à l'identique. Ces gestes parlent d'eux-mêmes. Le Cercle Pasteur dénonce une fois de plus les excès répétés, pressions intolérables dont il est victime ». Une plainte a été déposée auprès du procureur de la République. L'adjoint, qui sortait d'un commerce au moment du passage de la manifestation, nie avoir effectué ce geste.

« Demande de déferé » des Citoyens

« Avec Olivier Masson, également élu, j'ai signé, en tant que conseiller municipal et président de l'association ECM, une demande de déferé auprès de la préfecture pour demander si les décisions prises par le maire concernant les modifications et radiations de conventions sont légales, sachant que la Banque des territoires affirme que le maire n'a aucune délégation pour conclure des conventions de mise à disposition », annonce Alphonse Proffit. « De notre point de

vue, les décisions devaient être débattues et votées au conseil municipal. Nous avons également demandé un contrôle de légalité sur l'arrêté pris par le maire pour fermer le gymnase Jacques-Neveu du 10 juillet au 3 septembre, qui ne se fonde sur aucune volonté du conseil municipal [...] Je réitère ma demande d'ouverture d'une période de médiation avec le Cercle Pasteur pour une durée d'un an et que soit trouvée une solution amiable au conflit actuel. »

Des soutiens de tous bords à Benoît Digeon

Les premiers soutiens au maire de Montargis sont intervenus mardi 16 mai, lors du conseil d'agglomération. « Ces procédés sont inadmissibles pour des élus de la République », estime Jean-Paul Billault, président de l'Agglomération. Franck Demaumont (PCF), maire de Châlette-sur-Loing, veut apporter le soutien collectif de l'Agglomération à Benoît Digeon suite à des faits « qui ne sont pas acceptables ». « Si on le fait collectivement, ça n'a pas la même signification politique », ajoute-t-il.

Éric Ciotti, président des Républicains, a également apporté son soutien au maire notamment sur les réseaux sociaux. « Le maire de Montargis vient d'être directement visé par des menaces totalement inadmissi-

bles. Je condamne avec la plus grande fermeté les auteurs de tels actes comme ceux qui les soutiennent, et assure de mon total soutien le maire de Montargis », écrit François Bonnaud, président PS du conseil régional.

Les sénateurs Hugues Saury, Jean-Noël Cardoux (LR) et Jean-Pierre Sueur (PS), ainsi que les députés Caroline Janvier, Stéphanie Rist, Anthony Brosse (Renaissance) et Richard Ramos (Modem) ont cosigné un texte : « Ces faits déléteront sont inacceptables. Les valeurs de la démocratie sont non négociables quelles que soient les circonstances. Nous ne pouvons tolérer qu'un élu fasse l'objet de tentatives d'intimidations visant à entraver l'exercice de son mandat » Ariel Lévy (LR), conseiller

départemental du canton de Montargis, ou encore Philippe Moreau (Mouvement de la ruralité), maire de Nogent-sur-Vernisson ont également soutenu Benoît Digeon sur les réseaux sociaux.

Le groupe municipal Montargis pour tous condamne le message : « Ce slogan est inacceptable et le groupe des élus montargis de la liste Montargis pour tous le condamne avec force et vigueur. La violence envers un élu, qu'elle soit verbale ou physique, implicite ou explicite n'a pas de place dans notre République. Lorsqu'au surplus elle s'exprime au cours d'une manifestation où défilent côte à côte Thomas Ménagé, député d'extrême droite et les élus de la liste "Citoyens du Montargis", et

née, associée à un cercueil intitulé "Cercle Pasteur" était malheureuse ou délicate », réagissent dans un communiqué les élus Citoyens du Montargis siégeant au conseil municipal.

« Je ne suis pas organisateur, mais un participant qui a manifesté son opposition à la fermeture du Cercle Pasteur, rien de plus. Chaque manifestant étant libre de porter le message qu'il souhaite, je n'ai pas à répondre des autres, mais puisque l'on m'y contraint, je vais donner mon point de vue », réagit Alphonse Proffit, qui l'on a pu voir en tête de cortège. « Le message derrière lequel j'ai manifesté est "Non à la disparition du Cercle Pasteur gymnastique" et il y avait dans le cortège des personnes de toutes convictions. Si je suis engagé en politique, c'est pour que les choses changent pacifiquement et je m'efforce tous les jours à penser que toutes les personnes qui s'engagent, et qui nous gouvernent, le font avec de la bonne volonté et un bon fond. [...] ».

« Je ne m'imagine pas participer à un défilé qui aurait les revendications évoquées par M. Digeon », poursuit Alphonse Proffit. « Et je suis très déçu que M. Digeon puisse penser cela de nous. D'autant plus qu'il a tous les éléments qui contredisent son interprétation du panneau en question. Je trouve consternant les manœuvres qui visent à changer le sens du message manifesté. La surinterprétation des faits et la susceptibilité dont M. Digeon fait part dans la présente situation en disent long sur le climat à Montargis. »

STÉPHANE BOUTET

qu'ainsi, de concert, ils cautionnent par leur seule présence le message envoyé, alors la stupeur s'ajoute à la consternation. D'aucuns diront qu'il s'agit là d'une menace de mort, d'autres qu'il s'agissait de nommer le responsable de la fin annoncée du Cercle Pasteur. En réalité peu importe, l'ambiguïté du message est telle qu'elle suffit à le condamner. La vie politique montargoise, déjà rendue très difficile à cause de la violence verbale de son maire envers les élus qui ne pensent pas comme lui, n'avait pas besoin de ça [...] Mais ne nous trompons pas, les menaces reçues par Benoît Digeon, tout comme celles qui ont conduit Yannick Morez à démissionner de son mandat de maire de Saint-Brévin-les-Pins, portent la signature ou le soutien de l'extrême droite. »